

Clôture à Marrakech des travaux du 5^e Sommet africain des Collectivités Locales

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 21-12-2009 23:31:12

Le 5^e Sommet africain des collectivités locales "Africités 5" a clos, dimanche, ses travaux à Marrakech par l'adoption, à l'unanimité, d'une Déclaration en vertu de laquelle un appel à été lancé en faveur du renforcement de la coopération entre les collectivités locales et gouvernements locaux d'Afrique.

Placé sous le Haut patronage de SM le Roi Mohammed VI, du 16 au 20 décembre à Marrakech, ce Sommet panafricain a été initié sous le thème "la réponse des collectivités locales et régionales d'Afrique à la crise globale: promouvoir le développement local durable et l'emploi".

Cette édition (16-20 décembre) a été marquée par la signature de plus de 70 conventions de partenariat et de jumelage entre les villes et collectivités locales marocaines et leurs consoeurs d'Afrique.

Les participants à ce Sommet se sont penchés sur nombre de questions essentielles liées, entre autres, au développement local et à la gestion efficace des villes et des collectivités africaines, notamment en ce qui concerne l'adoption de la décentralisation.

Un accent particulier a été mis sur l'importance du rôle des collectivités locales dans le développement local et la régionalisation, ainsi que sur leurs capacités à contribuer au progrès économique à l'échelle locale, à créer de nouveaux emplois et à s'ouvrir sur les différentes expériences réussies au niveau de l'Afrique.

Cette édition, qui a constitué un cadre de rencontres et d'échange d'expertises, de formation et de dialogue technique et politique, a permis de consolider les synergies entre politiques locales et nationales et d'établir divers partenariats entre les acteurs associatifs, les ONG, les communes, les gouvernements locaux et les acteurs de développement local.

Ce Sommet a été marqué par le message Royal adressé aux participants à cette édition et dans lequel, SM le Roi Mohammed VI a indiqué que dans le cadre du raffermissement et de l'ancrage de la démocratie locale et de la bonne gouvernance territoriale, le Maroc compte "instaurer une régionalisation avancée, englobant toutes les régions du Royaume, dont et au premier chef, les provinces du Sahara marocain".

Sa Majesté le Roi a également affirmé que l'évolution démocratique du Maroc le qualifie pleinement pour entreprendre tout type de gouvernance territoriale, dans le cadre de l'unité de l'Etat et de sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire national.

Le Maroc réitère son attachement au processus onusien pour le règlement du conflit régional suscité à propos des provinces du sud, et ce, "sur la base de Notre initiative audacieuse d'Autonomie et

dans le cadre de la souveraineté du Royaume, de son unité nationale et de son intégrité territoriale", a affirmé le Souverain.

SM le Roi Mohammed VI a ajouté que "cette initiative qui a été reconnue par l'ONU comme étant sérieuse et crédible, en raison de son essence démocratique a vocation à consolider les droits de l'Homme, et à favoriser une large gestion par les populations et les habitants de ces provinces de leurs propres affaires locales".

"Elle se distingue, de surcroît, par sa portée stratégique favorisant le développement et l'intégration du Maghreb, et propre à garantir la sécurité et la stabilité dans la région du Sahel, du Sahara et d'Afrique du Nord et à prémunir la région contre les démons de la balkanisation, de l'extrémisme et du terrorisme", a précisé SM le Roi.

Les discussions lors de ce Sommet ont porté sur la crise économique internationale et sur les solutions proposées par les collectivités locales et les gouvernements locaux d'Afrique pour relever les défis engendrés par la conjoncture actuelle.

Les différents acteurs de développement local en Afrique ont débattu également des stratégies de développement et des programmes de coopération à mettre en oeuvre en vue d'assurer un développement local durable face à la crise mondiale.

Les travaux de cette édition, qui intervient après celles d'Abidjan en 1998, de Windhoek (2001), de Yaoundé (2003) et de Nairobi (2006), se sont ainsi articulés sur des sessions thématiques, spéciales et politiques.

Cette édition a été également l'occasion pour la remise de 23 prix à des acteurs africains de développement local, dont six sont revenus au Maroc.

Le prix de "la Décentralisation" et le prix "spécial du pays hô te" ont été attribués au ministère de l'Intérieur, celui de "la mobilité et de la diaspora" est revenu au ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, alors que la ville de Marrakech a remporté le prix "spécial Ville hô te".

Le prix "spécial Association Hô te" a été accordé à l'association nationale des collectivités locales du Maroc qui co-organise Africités 2009 avec l'Organisation des Cités et Gouvernement Locaux Unis d'Afrique (CGLUA), tandis que le prix de "l'éducation de base" a été décerné à la commune d'Aït Ourir.

Autre événement phare de cette 5ème édition qui a été marquée par la présence de 3.600 participants, dont 450 femmes issus de 72 pays du monde dont 47 africains, outre 34 ministres africains, la tenue en parallèle au Sommet du Salon international des Affaires des villes et régions d'Afrique "Citexpo" qui a réuni notamment des acteurs économiques et politiques, des représentants de grandes firmes internationales, de PME, de collectivités locales, de gouvernements, d'institutions financières, d'ONG et d'agences de développement internationales et locales (Nations-Unies, Banque mondiale, Union européenne) ainsi que différents acteurs de développement locaux, soit au total 98 exposants de 15 nationalités.

Lors de cette édition, il a été décidé de confier l'organisation de la prochaine édition "Africités 6" à la

ville de Dakar (Sénégal) et ce, du 4 au 8 décembre 2012.

De l'avis de nombre de participants issus de différents horizons, le Sommet "Africités 5" de Marrakech a été un franc succès eu égard à l'excellente organisation et à la qualité des interventions.

MAPF